MARQUAGE AU SOL : TENIR LA RAMPE
Référence : 01600



RESUME

Le marquage au sol incite les individus, pour leur sécurité, à se tenir à la rampe lorsqu'ils empruntent les escaliers.

Les points forts :

- Adhésif durable
- Antidérapant pour éviter les accidents
- Contraste et visibilité



DESCRIPTION

Description du marquage au sol Tenir la rampe

Ce marquage au sol est à coller en amont ou en aval des escaliers. Il a pour objectif de conseiller aux individus empruntant les escaliers, de tenir la rampe afin d'éviter tout accident.

Le marquage doit être installé à l'intérieur.

Grâce au marquage, le sol sera plus antidérapant, ce qui évitera également les accidents et chutes.

Il est important de sécuriser les locaux et d'utiliser des bandes antidérapantes de couleur pour plus de contraste et de

visibilité.

Caractéristiques du marquage tenir la rampe

Longueur : 300 cm

Largeur : 700 cm

Couleurs : Blanc et bleu

Support : Adhésif spécial sol antidérapant

Découvrez aussi notre marquage pour sol attention à la marche.